

# SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

## Agir pour ne pas Subir



Paris, le 30 novembre 2009

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs.

Conformément aux engagements du Ministre du Budget au moment de la fusion et après avalisation des autorités compétentes, nous voilà réunis pour la première fois à la Direction Générale des Finances Publiques dans cette configuration qui permet de tenir compte de la représentativité des uns et des autres issue des élections professionnelles de 2007.

C'est donc, pour le syndicat dont j'ai l'honneur de porter les couleurs aujourd'hui, la première fois que nous nous exprimons dans le CTP central de la DGFIP et en votre présence. Nous aurions aimé que Monsieur Parini soit présent aujourd'hui, ce n'est pas le cas, dont acte.

Ce comité est, pour la délégation que je conduis, un moment fort de la vie de notre administration, tant pour vous qui êtes aux manettes du gigantesque chantier de la fusion que pour nous, qui avons la responsabilité de construire avec vous un dialogue de qualité, tant pour les hommes et les femmes de cette maison, qui travaillent au quotidien pour l'Etat, que pour les usagers.

Il n'est pas inintéressant aussi de noter que ce premier CTPC est le CTPC budgétaire, traditionnellement le plus politique, puisqu'il présente la déclinaison des orientations de la politique gouvernementale en matière financière, en matière d'emplois.

Monsieur le Président, je vous le dis tout de suite : je ne vous rends pas responsable de la crise mondiale, ni des choix gouvernementaux en général, ni de l'insondable abîme des déficits publics et sociaux. Je ne vous rends pas responsable de la pauvreté grandissante des familles, y compris de certaines dans notre administration, ni d'une montée inquiétante de la désespérance au travail. La CFTC s'en gardera bien, car nous ne croyons pas aux formules magiques, car nous savons qu'il n'existe aucune solution simple et que rien n'est aussi moins aisé que de diriger, de piloter, de prévoir.

Alors, vous êtes en droit de nous dire : mais de quoi, grands dieux, la CFTC nous rend-elle responsable ? Nous sommes ici à la DGFIP et donc, je me contenterai d'évoquer son champ de compétences, même si le positionnement de cette administration au sein du Ministère, en raison du poids qu'elle représente en nombre, de la manière dont elle a été portée sur les fonds baptismaux, en font une administration atypique.

C'est peut-être aussi pour cela que votre rôle, Monsieur le Président, est si particulier depuis la fusion des anciens réseaux DGI et DGCP. C'est peut-être aussi pour cela que notre rôle en tant que représentants des personnels est de vous dire les choses de la manière la plus objective possible afin de vous éclairer sur ce que notre syndicat voit, sur le ressenti de vos personnels, sur ce qui nous paraît bon ou néfaste, pour réussir le pari qui doit nous conduire peu ou prou, fin 2011 à l'achèvement du chantier « fusion ».

Nous croyons, à la CFTC, au bien commun, c'est ce qui anime nos convictions, et c'est donc selon ce principe qui est pour nous l'alternative à l'individualisme échevelé de ce début de siècle, que je vais brosser à grands traits, ce que nous pensons de certains des textes proposés à notre examen.

---

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES  
2 rue Neuve Saint Pierre - 75181 PARIS CEDEX 04  
☎ 01 53 17 86 53 ☎ 01 53 17 86 55

E-mail : [cftcdgip@gmail.com](mailto:cftcdgip@gmail.com) Site Internet : <http://cftc-dgip.fr>

**CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF**

Après une première lecture rapide des documents, et avant de revenir plus en profondeur à l'ordre du jour, j'ai eu le sentiment, une fois de plus, de revivre éternellement la même histoire, celle qui est à la fois l'alpha et l'oméga de tout : la question de l'emploi.

On ne peut ouvrir un dossier, qu'il soit technique ou non, sans que l'emploi ne vous saute au nez, comme un diabolin sort de sa boîte. Les politiques de notre administration, les choix que vous faites et pour lesquels nous sommes consultés dans moult réunions, sont pieds et poings liés à l'emploi.

En 2010, on ne créera, ni ne gèlera aucun emploi à la DGFIP. La DGFIP contribuera à la réduction étatique en cours. Les revendications de la CFTC en la matière, vous les connaissez, et je ne les rappellerai pas.

En revanche, créer une administration de référence en commençant par assécher les effectifs perturbe la réussite ou non des nouvelles structures administratives tout en vous obligeant quand même à la réussite de la mission confiée, quels que soient les efforts, je n'ose parler de sacrifice.

De la feuille de route ministérielle du 04 octobre 2007, aux différents messages que vous communiquez aux agents, tout tourne autour du nombre, de la quantité, de qui fait quoi, mais avec cette variable d'ajustement infernale, qui, comme l'épée de Damoclès est suspendue au-dessus de nos têtes, et comme le Beaujolais nouveau, revient chaque année un peu plus acide.

Vous le savez, Monsieur RAMBAL, la CFTC défend des valeurs atypiques dans un monde essentiellement marchand : celui de la primauté des femmes et des hommes, de leur intégrité, de leur respect, de leur histoire. Ce sont des valeurs que nous devons sûrement partager. Ce qui nous sépare de vous en revanche, est que vous vous efforcez à vouloir nous faire admettre que l'on peut faire mieux avec moins, comme ceux qui vendent comme solution au rétrécissement du portefeuille des ménagers et des ménagères le choix de ces affreux discounters qui nous font manger n'importe quoi. A la différence près : ils nous poussent à l'embonpoint, alors qu'en matière d'effectifs, nous respecterons bientôt les impératifs de la taille mannequin. Donc, quand on lit avec attention les explications fournies pour nous convaincre que telle ou telle application informatique conduit nécessairement à restructurer, ce que nous comprenons, et donc à redéployer ou à enlever des emplois, ce que je peux, soyons fous(!), admettre, en revanche, boucler le nombre à atteindre en utilisant, comme c'est le cas pour la filière fiscale, l'efficacité, concept abstrait et nébuleux, pour arriver à respecter la commande suppressive, c'est un peu stupéfiant !

La belle invention mathématique que voilà : ayant été formé aux humanités, je n'entends pas grand-chose aux règles qui gouvernent les  $x$  et les  $y$ , mais j'avoue que le choix de l'inconnue « efficacité » dans l'équation « effectifs », qui permet les ajustements attendus, m'épate. Certes, il faut répondre à la commande gouvernementale, telle est la limite de votre mission ; mais au lieu de tenter de nous expliquer les réductions d'effectifs par des concepts sans cesse affinés et obscurs, je préférerais que l'on nous dise : c'est comme ça, point final.

Mais, essayer de nous persuader qu'il existe quelque part un nombre qui correspond strictement à 585 emplois et qui, miraculeusement, ce qui devrait me réjouir, vient au secours du nombre attendu, est un exercice bien délicat. Car derrière l'abstraction des chiffres, il y a vous, il y a nous et il y a l'ensemble des agents.

A l'épreuve du quotidien, dans les services centraux, comme dans les services territoriaux, nous constatons que le non remplacement d'une partie des départs ne va pas dans le bon sens.

J'ai beau chercher le début d'une explication, d'un raisonnement, rien n'arrive à emporter ma conviction. Je m'en déssole car je souhaiterais que cette règle soit porteuse d'espoir.

Hélas, c'est dommage car la CFTC reconnaît dans votre action des points positifs. En choisissant de respecter nos différents métiers et nos compétences autant que faire ce peut, vous n'avez pas fait le choix de la facilité.

Monsieur le Président, même si en valeur absolue, le pourcentage du nombre de suppression est finalement peu élevé, il touche cependant tout le monde, chaque service, chaque agent, chaque directeur. Comment construire notre navire commun en lui rognant la voilure à peine parti.

La CFTC prônait le gel le temps de... Nous aurions aimé que cette proposition ne fut pas considérée comme tabou ex ante et évacuée de manière si technocratique par le gouvernement.

C'est notre grand regret dans cette fusion. D'autant que vous savez adapter les règles du jeu quand vous décidez à tort ou à raison de donner du temps au temps, ce qui sera le cas sur la création des corps uniques. Comme quoi, nous ne pouvons vous accuser d'être obtus en tout.

# SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

## Agir pour ne pas Subir



Monsieur le Président, l'intention de la CFTC n'est pas d'abuser du temps, ressource si précieuse aujourd'hui, mais je souhaiterais conclure cette liminaire en vous disant ceci :

Quelque soit l'autorité de la chose jugée, et je ne la remets pas en cause, elle est une des règles qui gouverne notre démocratie, certaines décisions ne sont pas bonnes et ne vont pas dans le bon sens.

Les chiffres d'aujourd'hui qui, sauf invasion extraterrestre, vont être validés, ne sont pas bons ; ils ne peuvent emporter la conviction des agents que nous représentons, nos collègues ne peuvent adhérer à cette proposition.

Monsieur le Président, la CFTC n'est ni la plus écoutée, ni la plus entendue pour toute sortes de raison. Mais nous tenons à vous affirmer que le volet emploi pour 2010 est à revoir. Concernant les autres questions soumises à l'examen de ce CTPC, nous y reviendrons au fur et à mesure de nos travaux.

Je vous remercie.

François BOS  
Président du syndicat CFTC DGFIP  
Membre titulaire du CTP Central de la DGFIP

---

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES  
2 rue Neuve Saint Pierre - 75181 PARIS CEDEX 04  
☎ 01 53 17 86 53 ☎ 01 53 17 86 55

E-mail : [cftcdgfip@gmail.com](mailto:cftcdgfip@gmail.com) Site Internet : <http://cftc-dgfip.fr>

**CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF**